

Affaires courantes

• (1050)

Ils souhaiteraient que, lorsque les jeunes contrevenants ont été condamnés à une peine de prison, il existe des services médicaux pour les traiter dès leur incarcération et pour procéder à une évaluation valable avant qu'ils ne soient libérés. En conséquence, les pétitionnaires estiment que le traitement psychologique des jeunes contrevenants devrait être obligatoire dès la condamnation.

Je présente cette pétition au nom de 2 200 signataires très sérieux de tout l'Ontario.

LES PARCS NATIONAUX DE JASPER ET DE BANFF

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, je désire présenter deux pétitions.

La première est signée par 350 habitants de Jasper, en Alberta. Ils sont opposés à la réglementation proposée qui aurait pour effet de fermer la piste d'atterrissage du parc national de Jasper.

La deuxième est signée par 33 habitants de Calgary qui, eux aussi, sont en faveur du maintien des pistes d'atterrissage dans les parcs nationaux de Jasper et de Banff.

LA PÊCHE AU HARENG

Mme Coline Campbell (South West Nova): Monsieur le Président, je voudrais moi aussi intervenir conformément à l'article 36 du Règlement. J'ai ici une pétition qui a été signée par 152 travailleurs d'usines de transformation du poisson de Meteghan, Saulnierville, Weymouth et Church Point, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Les pétitionnaires, qui travaillent dans le secteur de la pêche au hareng, s'opposent à ce que le poisson soit vendu de bateau à bateau quand il y a pénurie de travail aux usines de transformation du poisson.

Ils demandent humblement qu'il plaise à la Chambre des communes d'exhorter le ministre des Pêches et des Océans à intervenir pour faire cesser les ventes de hareng de bateau à bateau et pour aider les Canadiens à transformer le poisson aux fins de la vente aux étrangers.

LE LOGEMENT

Mme Coline Campbell (South West Nova): Monsieur le Président, je voudrais présenter une autre pétition qui a

été signée par 1 313 habitants de la région de Yarmouth, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

Les pétitionnaires se préoccupent de la proposition constitutionnelle du gouvernement visant à transférer aux provinces la compétence dans le secteur du logement sans leur verser de compensation. Ils craignent que les provinces ne soient pas capables à elles seules de maintenir le niveau actuel d'aide au logement.

C'est pourquoi ils demandent au ministre responsable des Affaires constitutionnelles de bien vouloir réexaminer cette question.

LA PRIVATISATION D'UNE LIGNE DE CHEMIN DE FER

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, je voudrais présenter aujourd'hui deux pétitions.

La première est signée par plus de 2 000 habitants de l'île du Cap-Breton qui s'opposent à la privatisation de la ligne de chemin de fer reliant Sydney et Truro, en Nouvelle-Écosse.

Les pétitionnaires, qui viennent de Glace Bay, Sydney, New Waterford, Dominion, Sydney River et Port Morien, demandent au gouvernement d'intervenir auprès du CN afin d'empêcher la privatisation de cette ligne de chemin de fer qui, depuis de nombreuses années, dessert le centre industriel du Cap-Breton.

La deuxième pétition que je voudrais présenter est elle aussi signée par plus de 2 000 personnes qui viennent de différentes parties du Cap-Breton, surtout des zones rurales. Les pétitionnaires s'opposent à ce que le gouvernement privatise la ligne de chemin de fer reliant Sydney et Truro, en Nouvelle-Écosse.

Ils demandent au gouvernement du Canada, en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, de donner l'ordre au CN de ne pas privatiser cette ligne de chemin de fer qui est très importante non seulement pour le centre industriel du Cap-Breton, mais aussi pour l'économie des zones rurales du Cap-Breton, notamment pour Stora Forest Industries, ainsi que pour les industries du charbon et de l'acier ainsi que pour tous les autres grands secteurs de notre économie.

Les pétitionnaires prient le gouvernement d'intervenir au nom des habitants qui s'opposent à la privatisation de cette ligne de chemin de fer.